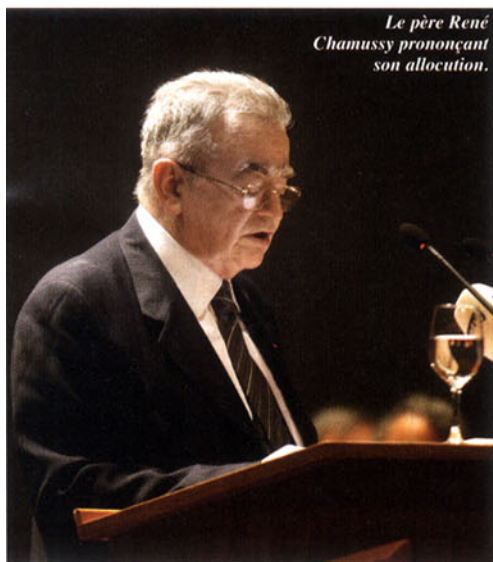


La traditionnelle fête patronale de l'USJ

Une réflexion sur la «gouvernance universitaire»

■ Ouverte au changement tout en voulant garder sa spécificité, l'USJ propose une «démocratie organique» comme mode de gouvernance. Alors qu'elle vient de se faire reconnaître et accréditée à l'échelle internationale, l'Université Saint-Joseph s'interroge sur la question houleuse de la bonne gouvernance universitaire.



Le père René Chamussy prononçant son allocution.

C'est sous ce thème haut en couleurs et sujet à controverses que s'est déroulée la fête patronale de l'université Saint-Joseph baptisée pour l'édition 2010: «université, gouvernance et démocratie».

Celle-ci a eu lieu comme à l'accoutumée, le 19 mars au Campus des Sciences et Technologies à Mar Roukos, ou de nombreux invités ont participé à l'événement, parmi lesquels, le recteur Selim Abou, plusieurs enseignants des différentes institutions de l'université, des membres du personnel des services généraux et des laboratoires, des présidents des amicales étudiantes, des chefs de services de l'hôpital universitaire Hôtel Dieu mais aussi des enseignants étrangers en mission à l'université ainsi que des responsables officiels des différentes instances de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Après la traditionnelle messe, le public composé de personnalités diverses a assisté au discours tenu par le recteur René Chamussy. Dès sa prise de parole, celui-ci a tenu à marquer une certaine intransigeance empreinte de fierté: «S'il est une chose que l'Université Saint-Joseph n'est pas prête à renier, c'est son origine et l'engagement de nos confrères jésuites».

S'ensuit une brève percée historique fièrement présentée de l'USJ, mais que René Chamussy a toutefois tenu à tempérer en rappelant que l'approche spécifique du système éducationnel de l'USJ, un «mode de gouvernement à la jésuite» n'avait pas été sans laisser perplexe les experts de l'agence d'évaluation de la recherche de l'enseignement supérieur de l'univers européen qui avaient sommé l'USJ de se pencher sur la question en formalisant mieux les relations entretenues par les différentes parties prenantes du fonctionnement universitaire en vue de son accréditation.

Le concept de gouvernance qui est lui-même largement controversé que ce soit en milieu universitaire ou ailleurs désigne généralement un mouvement de décentrement de la prise de décision. Celle-ci s'opère notamment par la multiplication des acteurs impliqués dans le processus décisionnaire et renvoie à des modes de régulation plus souples, dont le fondement est la coopération entre les différents acteurs.

Reprenant l'étude du directeur scientifique de l'Institut français de l'environnement, le recteur René Chamussy estime que quatre engagements sont à prendre pour qui veut s'engager en bonne gouvernance. «Parvenir à



Melhem Khalaf et Nasri Messarra.



Le père Salim Daccache avec Carole Nehmé.



Camille et Gabriel Menassa.



Le père Sion et le professeur Sourieux.



Roger Nasnas, Fayez Hajj Chahine et Antoine Traboulsi.

gérer la confiance, pluralité, l'incertitude et la complexité et enfin les rapports de force».

Tout en admettant les bonnes opportunités permises par la réflexion sur le développement de la gouvernance, René Chamussy ne transige pas sur l'intégrité de l'esprit originel de l'USJ: «Etre à l'USJ, c'est assumer une mission qui est celle de notre Université (...) cela nous fait assumer une spécificité que nous ne pourrions jamais rayer d'un trait de plume. A travers les temps et par-delà les obstacles, notre Université restera ce qu'elle s'est engagée à être».

Il insiste aussi sur les difficultés posées par

la participation des différents éléments de l'université: redoutant selon ses termes «les lourdeurs de l'histoire qui ont façonné l'USJ» qui ne rendent pas facile la transformation des réflexes acquis.

En effet, il rappelle à cet effet que pendant très longtemps, et avant la réforme de 1976 qui transformera l'institution jésuite en une université privée libanaise lui donnant un statut unique, l'USJ était formée d'institutions qui se sont développées en fonction de leurs propres exigences plutôt qu'en fonction d'une volonté commune de structuration académique et ce malgré une «éducation commune jésuite».

Mais les obstacles ne sont pas insurmontables, reste à définir la gouvernance appropriée, qui pourrait à la fois concilier une volonté de décentralisation du pouvoir décisionnel et le respect du poids de l'histoire de l'USJ qui ne saurait être mise de côté.

Tout en mettant en avant les capacités de changement dont l'USJ a su faire preuve à maints égards, le recteur René Chamussy propose un changement qui passera par une «démocratie organique» qu'il explicite comme étant «une forme de gouvernance qui met en œuvre un pluralisme limité, mais effectif et ouvert, avec concertations multiples d'acteurs cooptés, non à des fins idéologiques spécifiques mais dans une perspective fonctionnelle et technique, dont la renommée ainsi que la compétence est prouvée».

Citant en exemple un document concernant les élections aux amicales étudiantes qui proposait un système d'élection à la proportionnelle et qui suscita des réactions contrastées, René Chamussy entend encourager le débat, se voulant ouvert aux propositions par-delà les frontières universitaires et refusant une contemplation «sans fin dans une stérile auto-admiration». ■ M.S.

M.A.